

vous avez un Projet d'installation ?

Que vous soyez particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités...
Sur des toitures existantes ou des constructions nouvelles.

- ☑ La SCIC s'occupe de l'ensemble des formalités, de l'étude du projet, de l'installation des panneaux, jusqu'au suivi du projet.
- ☑ L'investissement du capital social est calculé en fonction de la surface et de la production de l'installation.
- ☑ Chaque année, un loyer est reversé au sociétaire porteur d'un projet sans surcoût d'assurance.

LE SOCIÉTAIRE PRODUCTEUR PEUT

- ☑ Racheter l'installation en cours de route à partir de 5 ans ou en fin de contrat (20 ans).
La SCIC facture au plus juste de la valeur d'usage.
- ☑ Ré adhérer à la SCIC.
- ☑ Demander à la SCIC de remettre la toiture en état, sans frais supplémentaire.

devenez
sociétaire !

Si vous êtes intéressés pour suivre le projet,
échangez avec nous à ce sujet :

Service énergie du Pays Midi-Quercy
Gaëlle BERTHELOT et Benjamin COUSI
scic.petr.pmq@gmail.com - Tél. 05 63 24 60 64



MIDI-QUERCY
ÉNERGIES
CITOYENNES

PRODUISONS ENSEMBLE L'ÉNERGIE VERTE DE DEMAIN



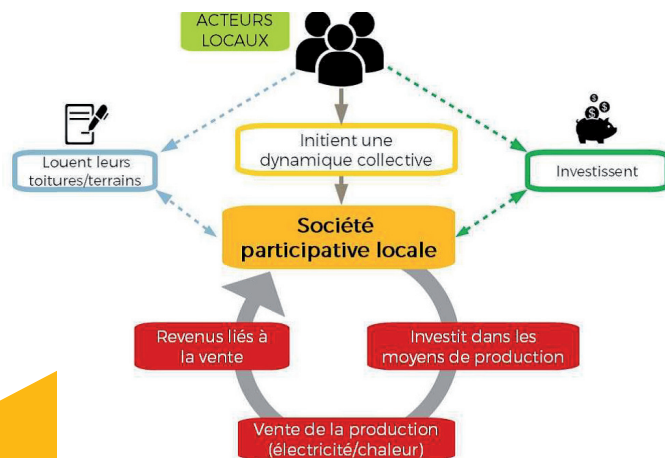
Midi-Quercy

Un projet coopératif et citoyen DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

- ✓ Projet initié, porté et financé par des acteurs locaux
- ✓ Visant à développer des installations d'Énergie Renouvelable sur notre territoire
- ✓ Au travers d'une société participative à la gouvernance locale
- ✓ Mobilisant de l'épargne de proximité pour investir dans les moyens de production
- ✓ Dans l'objectif de générer des retombées économiques locales partagées
- ✓ Reprise en main par le territoire de son destin énergétique.

En prenant uniquement le secteur résidentiel, cela correspond à une facture énergétique de **1.540 €/an par foyer** en moyenne.

L'enjeu principal est de développer significativement la production d'énergies renouvelables sous forme collective, et « citoyenne ». La SCIC **Midi-Quercy Energies Citoyennes** propose une gouvernance démocratique où chacun dispose d'une voix quel que soit le montant souscrit.



107 millions d'euros

Aujourd'hui sur le Pays Midi-Quercy, ce sont **107 millions d'euros** liés aux dépenses énergétiques qui sortent chaque année du territoire.



Des interlocuteurs PROCHES DE CHEZ VOUS !

La SCIC s'alimente de projets issus du territoire du Pays Midi Quercy pour favoriser la proximité entre acteurs territoriaux : bénévoles, élus, techniciens, installateurs, producteurs, et clients.

Des artisans et des entreprises au plus près du territoire, favorisant l'emploi local dans le domaine de la construction, des études énergétiques, de l'entretien, de la maintenance, du nettoyage ou encore du recyclage.

Des soutiens financiers et techniques mobilisés pour vous accompagner dans les meilleures conditions : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (IADEME), le Conseil Régional, les élus et techniciens du Pays Midi Quercy, le réseau ECLR (soutien aux projets, aspect juridique, modèle économique...), l'association Quercy Energies, la Fédération des CUMA, le Syndicat Départemental de l'Énergie du Tarn et Garonne (SDE 82).

Une participation CITOYENNE

- Un capital social apporté par chaque citoyen est un investissement qui est restitué au bout de 5 ans. (Ce n'est pas un don !). La part sociale est fixée à 50 €.
- Sur l'objectif global de souscription de 100.000 €, 30% ont déjà été souscrits par une quarantaine de souscripteurs dont une quinzaine de communes.
- Une initiative soutenue par le Conseil Régional : pour 1 € citoyen, la région verse 1€.
- Possibilité d'ouvrir un compte courant rémunéré aux intérêts non imposables.